



**Publication du nombre de postes pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français est exigé ou souhaitable au 31 décembre 2024**

En vertu de l'article 20.1 de la *Charte de la langue française* et de l'article 11 du *Règlement sur la langue de l'administration*, la Municipalité de Saint-Benoît-Labre est tenue de publier l'information suivante sur son site internet :

1. Nombre de postes pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français est **exigé** : 0.
2. Nombre total de postes pour lesquels la connaissance ou un niveau de connaissance d'une autre langue que le français est **souhaitable** : 0.
3. Effectif total : 12 employés.
4. Nombre de plaintes, **reçues** : 0.
5. Nombre de plaintes **traitées** : 0.